Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 3

Nachruf: Hurter, Jacques

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

critérium de la présence de l'eau, du minerai, etc. Il peut se produire sous l'influence de radiations de toute autre origine, ou d'impressions psychiques étrangères à toute réalité. L'avenir de la radiesthésie est dans la sélection de ces radiations vraies. La gamme m'en semble fort étendue. *Mais la science n'arrivera à aucune connaissance positive, à aucune application rationnelle de ces phénomènes tant qu'elle restera empêtrée dans l'hallucinant charlatanisme qui groupe actuellement les saltimbanques, les forbans de la radiesthésie, exploiteurs de l'ignorance dans laquelle nous sommes de ces manifestations de l'énergie.* C'est la réplique du siècle du « Baquet de Mesmer » qui a présidé à la venue de la fée « électricité ».

Conclusions. — Me plaçant uniquement au point de vue des recherches d'eau, les considérations qui précèdent me conduisent à émettre les suggestions suivantes :

1° Que la science officielle française consente à étudier les radiations détectées par la baguette, les rayons w [1] ; et que cette étude soit dirigée par un géophysicien de haute notoriété scientifique, apte à refuser toute compromission avec ceux qui tirent profit de la radiesthésie, si bien en cour qu'ils soient.

2° Que les pouvoirs publics mettent les communes en garde contre l'exploitation à laquelle elles sont en butte, de la part du sourcier et de son concurrent commercial le « géophysicien sans titre » [2], et que ne soit autorisé sous aucune rubrique, un mandatement de dépenses relatives aux recherches d'eau avant contrôle du géologue officiel.

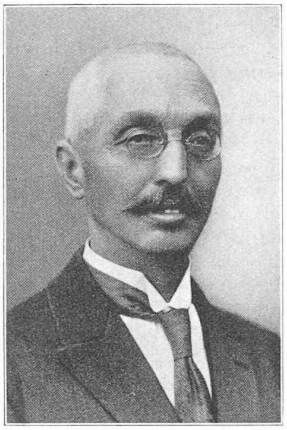

Jacques Hurter

NÉCROLOGIE

Jacques Hurter.

Nous reproduisons, ci-contre, le portrait d'un homme que les amis de notre revue connaissaient bien : *Jacques Hurter*, décédé en décembre dernier, l'un des dirigeants de la librairie F. Rouge & Cie, à Lausanne, et qui appartint, depuis 1901, aux organes administratifs du « Bulletin technique de la Suisse romande ».

SOCIÉTÉS

Section genevoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Rapport du Président, pour l'exercice 1935, présenté à l'Assemblée générale du 16 janvier 1936.

Messieurs et chers collègues,

L'année 1935 est marquée par un nouveau recul du nombre de nos membres ; partis en janvier 1935 avec 144 membres, nous arrivons à la fin de l'année avec un effectif de 140, soit 97 ingénieurs et 43 architectes.

Dans le courant de cette année, nous avons eu à enregistrer 4 décès, soit Mlle Madeleine Pasche, MM. Jules Neher, Alphonse Vaucher et Emile Charbonnier ; nous avons au cours de nos séances ordinaires rappelé la mémoire de ces collègues disparus, et leurs carrières ont été retracées dans les journaux techniques.

Cinq démissions pour raisons diverses ont été compensées par l'admission de 4 nouveaux membres et un transfert.

Pendant cet exercice, nous avons tenu 7 séances ordinaires dont 6 ont été suivies de conférences. En outre, en collaboration avec d'autres Associations, nous avons organisé deux conférences qui ont eu lieu dans le Salon de la Société des Arts, à l'Athénée.

Votre Comité s'est réuni 12 fois pour liquider des affaires d'ordre administratif, préparer vos séances et discuter avec des Commissions spéciales les questions de création de possibilités de travail et du code d'honneur, proposé par le *C. C.*

Le 17 janvier, après notre assemblée générale, M. *Jules Calame* a bien voulu nous raconter ses impressions d'un voyage d'étude fait sur le Neckar, entre Heidelberg et Stuttgart, voyage qui lui permit de constater la grande activité de nos voisins dans le domaine de la navigabilité et dans celui de l'utilisation de la force de cette rivière. Toutes ces usines, barrages et écluses ont pu être exécutés avec l'appui du gouvernement et faisaient partie du programme de travaux de chômage.

Le 7 février, M. le Prof. *Dumas*, directeur du Laboratoire d'essais des matériaux de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, nous exposa le résultat d'expériences faites pour déceler l'origine d'accidents survenus à des organes de machines du fait de mauvaise qualité des matières premières employées ; exposé très clair et captivant qui intéressa même ceux de nos collègues pour lesquels cette question n'était pas de leur domaine.

Le 7 mars, M. *Bodmer*, directeur du Service du plan d'extension, à Genève, nous exposa certains projets d'urbanisme à l'étude actuellement au Département des Travaux Publics de Genève. Après nous avoir parlé des plans d'aménagement de quelques quartiers et des principes d'un plan idéal, il nous entretint du plan directeur des grandes artères de communications qui doivent traverser Genève, de leur tracé dans la ville et au travers du canton. Conférence intéressante qui suscita un certain nombre d'observations de la part de la Section, soit : 1. impossibilité de construire dans certains quartiers du fait que les plans d'aménagement ne sont que des études et ne permettent pas de donner des alignements arrêtés ; 2. plan directeur ne tenant pas suffisamment compte des tracés déjà existants et de réalisation financière très onéreuse. La Section émit le vœu que Genève ne serve pas de champ d'expérience d'urbanisme.

Le 4 avril, notre très regretté collègue *Jules Neher* nous donna ses impressions de l'Amérique du Sud rapportées d'un voyage qu'il y fit en 1930-31 ; nous conduisant à travers le Brésil, le Chili, le Pérou, l'Argentine et le Vénézuela, il nous parla des moyens de transport, puis d'installations industrielles, abattoirs, brasseries, forces motrices, mines, etc.

Le 8 avril, lors d'une séance organisée en collaboration avec la Classe d'industrie de la Société des Arts et l'Association syndicale des architectes, nous vîmes passer deux films de la S. A. Giubiasco, l'un sur la construction des sous-lino et l'autre sur la fabrication des lino.

Le 29 avril, M. *Choisy* nous exposa, de nouveau à l'Athénée, les aspects techniques et économiques de la loi fédérale sur le partage du trafic.

Le 25 mai, lors de la traditionnelle sortie de printemps, nous pûmes visiter la Station radio suisse de Colovrex, l'église et le château de Satigny, puis la Cave coopérative du Mandement. Le souper eut lieu à l'abbaye de Pomier et le retour se fit sous une pluie diluvienne.

Le 7 juin, invités à l'Assemblée générale de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, nous eûmes le plaisir d'entendre un intéressant récit de la décize du Rhône faite par les pontonniers bernois.

Le 21 juin, courte séance administrative et le 19 juillet, visite des silos à blé en construction aux Minoteries de Plainpalais.

[1] Die Wünschelrute (baguette divinatoire), Jos. Wust et Jos. Wimmer. — Ueber neuartige Schwingungen der Wellen 1-70 cm. in der Umgebung anorganischer und organischer Substanzen sowie biologischer Objekte, 93 p., 13 fig. Institut biologique de l'Université de Munich. 1934.

[2] J'en pourrais citer un qui n'a pu décrocher le baccalauréat et qui, dans la presse, signe docteur ès sciences. Ceci dit, pour mettre en garde les maires qui sont en butte à ses sollicitations. La provision à verser avant tout déplacement est de six mille francs, non remboursables. Un décret-loi va probablement mettre fin à cette exploitation.